

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous informer qu'il y aura séance du Conseil communal le **LUNDI 19 DÉCEMBRE 2005 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

Cette séance sera éventuellement mise en continuation (si nécessaire) le **MARDI 20 DÉCEMBRE 2005 à 18 heures.**

ORDRE DU JOUR

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
<u>SÉANCE PUBLIQUE</u>		
<u>RAPPORTEUR : M. CARPENTIER</u>		
1	Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2004.	Secrétariat C/01
2	<u>POLICE-CIRCULATION</u> a) Mons, rue du Hautbois – Création d'une zone de chargement et de déchargement. b) Mons, rue Fariaux (partie comprise entre l'avenue Reine Astrid et l'Avenue de l'Hôpital) – Réglementation du stationnement. c) Mons, rue d'Enghien. Abrogation partielle du règlement instaurant la création de deux emplacements pour personnes handicapées à hauteur du n°18. d) Jemappes, rue du Couvent. Création d'un deuxième emplacement de stationnement pour personnes handicapées.	Police 6002/187 Police 6002/142 Police 6002/127 Police 6002/J/32

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	e) Ghlin, rue Périer. Instauration d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n° 36. Abrogation.	Police 6002/GH/65
	f) Ghlin, rue Périer. Instauration d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n° 7. Abrogation.	Police 6002/GH/65
	g) Ghlin, rue Sohier. Instauration d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n° 3.	Police 6002/GH/78
3	Management et Organisation. Approbation des statuts du groupement d'intérêt économique « Qualicité ».	Management et Organisation Qualicité statuts II
4	Plan communal pour l'emploi - Reconduction en 2006.	1e 2864 PCE
5	CPAS. Approbation du budget général des dépenses et des recettes – exercice 2006.	G.F. CPAS
<u>RAPPORTEUR : M. BIEFNOT</u>		
6	Département du budget ordinaire. Réparation des chaudières de l'école communale Achille Legrand à Mons. Article 249 de la Loi communale.	3e DB/STEM/ 05053
7	Département du budget ordinaire. Acquisition du matériel d'illuminations de fin d'année. Mons-Centre. Remplacement du matériel défectueux. Article 249 de la Loi communale	3e DB/STEM/ 05071
8	Département du budget ordinaire. Réparation de la chaufferie du Centre Éducatif Léo Collard. Article 249 de la Loi communale.	3e DB/STEM/ 05053
9	Département du budget ordinaire. Installation d'armoires de distribution électrique pour l'alimentation des métiers forains implantés aux Grands Prés pour la foire d'automne et Chaussée de Binche. Article 249 de la Loi communale.	3e DB/STEM/ 05060

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
10	Ancienne Maison communale de Ciplly. Réfection des toitures. Approbation de l'avenant n°1.	3e/1e E/2004.104.008. CDP
11	Modification des équipements de voirie : Mons – pose d'une conduite de gaz à la rue d'Enghien dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par l'IEH.	3e/2e A/8397/ID 6/3/101
12	Budget de l'exercice 2006 Approbation du programme des investissements.	3e/3e A/20522/ML
<u>RAPPORTEUR : M. MILLER</u>		
13	Garantie par la Ville d'une ouverture de crédit de 18.000 euros en faveur de l'ASBL « Concertation Assuétudes Mons Borinage ». Approbation.	G.F. C/Garant.O. Crédit.030
14	<p data-bbox="341 1086 1230 1160"><u>FABRIQUES D'ÉGLISE - COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2004</u></p> <p data-bbox="341 1193 815 1227">a) Notre-Dame de Messines à Mons</p> <p data-bbox="341 1261 643 1294">b) Ste Waudru à Mons</p> <p data-bbox="341 1328 639 1361">c) St Nicolas en Havré</p> <p data-bbox="341 1395 647 1429">d) Sacré Cœur à Mons</p> <p data-bbox="341 1462 659 1496">e) Ste Elisabeth à Mons</p> <p data-bbox="341 1529 651 1563">f) St Remy à Cuesmes</p> <p data-bbox="341 1597 576 1630">g) St Martin Hyon</p> <p data-bbox="341 1664 636 1697">h) Ste Waudru à Ciplly</p> <p data-bbox="341 1731 632 1765">i) St Martin à Obourg</p> <p data-bbox="341 1798 932 1832">j) St Denis en Broqueroy à Obourg St-Denis</p>	<p data-bbox="1289 1193 1437 1227">G.F. 79001</p> <p data-bbox="1289 1261 1437 1294">G.F. 79002</p> <p data-bbox="1289 1328 1437 1361">G.F. 79003</p> <p data-bbox="1289 1395 1437 1429">G.F. 79004</p> <p data-bbox="1289 1462 1437 1496">G.F. 79005</p> <p data-bbox="1289 1529 1437 1563">G.F. 79006</p> <p data-bbox="1289 1597 1437 1630">G.F. 79008</p> <p data-bbox="1289 1664 1437 1697">G.F. 79009</p> <p data-bbox="1289 1731 1437 1765">G.F. 79010</p> <p data-bbox="1289 1798 1437 1832">G.F. 79011</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	k) Ste Vierge à Nimy	G.F. 79012
	l) St Martin à Ghlin	G.F. 79013
	m) St Martin à Harveng	G.F. 79016
	n) St Martin à Havré	G.F. 79017
	o) St Léger à Havré	G.F. 79018
	p) Ste Barbe à Flenu	G.F. 79019
	q) St Martin à Jemappes	G.F. 79020
	r) St Martin à Maisières	G.F. 79021
	s) St Vincent à Mesvin	G.F. 79022
	t) St Brice à Nouvelles	G.F. 79023
	u) St Symphorien à St Symphorien	G.F. 79024
	v) St Amand à Spiennes	G.F. 79025
	w) St Ghislain à Villers St Ghislain	G.F. 79026
15	<u>FABRIQUES D'ÉGLISE. MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 À INTERVENIR AU BUDGET 2005</u>	
	a) Notre Dame de Messines à Mons.	G.F. 79001
	b) St Nicolas en Havré	G.F. 79003
	c) St Rémy Cuesmes	G.F. 79006
	d) St Martin Jemappes	G.F. 79020
	e) St Vincent Mesvin	G.F. 79022
	f) St Symphorien à St Symphorien	G.F. 79024
	g) St Amand Spiennes	G.F. 79025

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
16	<p data-bbox="341 412 1230 479"><u>FABRIQUES D'ÉGLISE. BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES – EXERCICE 2006</u></p> <p data-bbox="341 517 820 546">a) Notre-Dame de Messines à Mons</p> <p data-bbox="341 584 644 613">b) Ste Waudru à Mons</p> <p data-bbox="341 651 644 680">c) St Nicolas en Havré</p> <p data-bbox="341 719 644 748">d) Sacré Cœur à Mons</p> <p data-bbox="341 786 668 815">e) Ste Elisabeth à Mons</p> <p data-bbox="341 853 652 882">f) St Remy à Cuesmes</p> <p data-bbox="341 920 600 949">g) St Martin à Hyon</p> <p data-bbox="341 987 638 1016">h) Ste Waudru à Cibly</p> <p data-bbox="341 1055 632 1084">i) St Martin à Obourg</p> <p data-bbox="341 1122 823 1151">j) St Denis en Brocqueroy à Obourg</p> <p data-bbox="341 1189 620 1218">k) Ste Vierge à Nimy</p> <p data-bbox="341 1256 609 1285">l) St Martin à Ghlin</p> <p data-bbox="341 1323 644 1352">m) St Martin à Harveng</p> <p data-bbox="341 1391 609 1420">n) St Martin à Havré</p> <p data-bbox="341 1458 604 1487">o) St Leger à Havré</p> <p data-bbox="341 1525 620 1554">p) Ste Barbe à Flénu</p> <p data-bbox="341 1592 668 1621">q) St Martin à Jemappes</p> <p data-bbox="341 1659 668 1688">r) St Martin à Maisières</p> <p data-bbox="341 1727 644 1756">s) St Vincent à Mesvin</p> <p data-bbox="341 1794 647 1823">t) St Brice à Nouvelles</p>	<p data-bbox="1291 517 1442 546">G.F. 79001</p> <p data-bbox="1291 584 1442 613">G.F. 79002</p> <p data-bbox="1291 651 1442 680">G.F. 79003</p> <p data-bbox="1291 719 1442 748">G.F. 79004</p> <p data-bbox="1291 786 1442 815">G.F. 79005</p> <p data-bbox="1291 853 1442 882">G.F. 79006</p> <p data-bbox="1291 920 1442 949">G.F. 79008</p> <p data-bbox="1291 987 1442 1016">G.F. 79009</p> <p data-bbox="1291 1055 1442 1084">G.F. 79010</p> <p data-bbox="1291 1122 1442 1151">G.F. 79011</p> <p data-bbox="1291 1189 1442 1218">G.F. 79012</p> <p data-bbox="1291 1256 1442 1285">G.F. 79013</p> <p data-bbox="1291 1323 1442 1352">G.F. 79016</p> <p data-bbox="1291 1391 1442 1420">G.F. 79017</p> <p data-bbox="1291 1458 1442 1487">G.F. 79018</p> <p data-bbox="1291 1525 1442 1554">G.F. 79019</p> <p data-bbox="1291 1592 1442 1621">G.F. 79020</p> <p data-bbox="1291 1659 1442 1688">G.F. 79021</p> <p data-bbox="1291 1727 1442 1756">G.F. 79022</p> <p data-bbox="1291 1794 1442 1823">G.F. 79023</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	u) St Symphorien à St Symphorien	G.F. 79024
	v) St Amand à Spiennes	G.F. 79025
17	Impôt sur les mines, minières, carrières, exploitation de terrils - renouvellement, pour l'exercice 2006, du règlement fiscal,	G.F. 04001/364-09
18	Impôt sur les night-shops Création, pour l'exercice 2006, du règlement fiscal,	G.F. 04004/364-48
19	Impôt sur les phone-shops Création, pour l'exercice 2006, du règlement fiscal,	G.F. 04005/364-48
20	Redevance de stationnement modification, pour l'exercice 2006, du règlement fiscal.	G.F. 04001/366-07
21	Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2006	G.F. Budget 2006
<u>RAPPORTEUR : M. DEPLUS</u>		
22	ASBL « Arts Events » Mons – Compte de l'exercice 2003. Approbation.	G.F. C/C2003/ASBL/047
23	ASBL « Festival International du Film d'Amour » - compte et bilan de l'exercice 2002. Approbation.	G.F. C/C2002/ASBL
24	ASBL « Festival International du Film d'Amour » - budget de l'exercice 2003. Approbation.	G.F. C/B2003/ASBL
25	ASBL « Festival International du Film d'Amour » - compte et bilan de l'exercice 2003. Approbation.	G.F. C/C2003/ASBL
26	Auberge de Jeunesse de Mons. Budget de l'exercice 2006 – Approbation.	Tourisme OT-498/sd 2005.11

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
<u>RAPPORTEUR : M. DUPONT</u>		
27	ASBL « C.M.S.J.L. » - Compte de l'exercice 2002. Approbation.	G.F. C/C2002/074/ASBL
28	ASBL « C.M.S.J.L. » - Budget de l'exercice 2003. Approbation.	G.F. C/B2003/060/ASBL
<u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u>		
29	Budget extraordinaire. Acquisition de matériel informatique pour les établissements scolaires du Fondamental : approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.	8e/2e 1548.3/ex/inf
<u>RAPPORTEUR : M. SAKAS</u>		
30	CUESMES – Aliénation de l'appartement n° 26/3 (2 chambres) sis à la rue H. Delanois et du garage n° 6 aux locataires actuels.	Cellule foncière RF/MDB
31	Jemappes – Acquisition d'un bâtiment, situé à la rue Félix Reghem, 16, dans le cadre de la subvention accordée par la Politique des Grandes Villes.	Cellule foncière RF/MDB
32	Acquisition d'une propriété sise à Mons, rue de la Trouille n°6 « Mess des Officiers » - Demande d'Arrêté d'expropriation.	Régie foncière RF/MV
33	Bail emphytéotique IDEA-Ville de Mons. Halles de Jemappes	Régie foncière
34	Régie communale Autonome. Approbation du rapport d'activités 2004.	Régie Autonome Rapport activités 2004
35	Régie communale Autonome. Comptes 2003/2004 et Plan d'entreprise. Approbation.	Régie Autonome Comptes et plan d'entreprise
36	Régie foncière – Comptabilité – Budget pour l'exercice 2006.	Régie foncière RF/RM/SD

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<p><u>HUIS CLOS</u></p> <p><u>RAPPORTEUR : M. CARPENTIER</u></p>	
37	<p><u>PERSONNEL ADMINISTRATIF.</u></p> <p>a) Interruption de carrière par réduction de ses prestations à mi-temps accordée à un chef de service administratif.</p> <p>b) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5ème temps accordée à un employé d'administration</p>	<p>1e 3294</p> <p>1e 3/3698</p>
38	<p>PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES. Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5e temps à une bibliothécaire dirigeante.</p>	<p>1e 10/10653</p>
39	<p><u>AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI</u></p> <p>a) Octroi d'un congé parental par réduction de ses prestations à un rédacteur.</p> <p>b) Octroi d'un congé parental par réduction de ses prestations à un rédacteur.</p> <p>c) Mise à disposition d'un ouvrier semi-qualifié B auprès de l'ASBL « RAEC Mons ».</p>	<p>1e 10819</p> <p>1e 10941</p> <p>1e 17400</p>
40	<p><u>SERVICE INCENDIE – PERSONNEL</u></p> <p>a) Octroi d'un congé préalable à la pension à un sapeur-pompier professionnel chauffeur.</p> <p>b) Promotion de 4 agents du service Incendie au grade de sergent pompier professionnel dans le département Incendie</p> <p>c) Promotion d'un caporal pompier mécanicien professionnel au grade de sergent pompier mécanicien professionnel</p> <p>d) Constitution d'une réserve de promotion de sergents pompiers professionnels pour le Département Ambulance</p>	<p>SI 22/GEN/3525</p> <p>SI 28/GEN/ex.sgt</p> <p>SI 28/GEN/11635</p> <p>SI 28/GEN-2005</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>RAPPORTEUR : Mme CRUVEILLER</u>	
41	Crèches. Prolongation de l'interruption de carrière à ½ temps pour assistance médicale d'une puéricultrice.	1e 10547.11
	<u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u>	
42	<u>ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES</u>	
	1) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles 3454/3501/3406/3410/3378/3260/3476	8e 1e
	2) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice maternelle	8e 1e 3476
	3) Modification de la délibération du Conseil communal du 13.06.05 désignant une institutrice maternelle à titre intérimaire	8e 1e 3410
	4) Désignations à titre intérimaire d'instituteurs(trices) primaires 3381/3524/3349/3284/3120/3141/3303/3310/3148/3135/3283/ 3279/3151/3205/3282/3129/3280/3278/3230/3375/3338	8e 1e
	5) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une institutrice primaire définitive	8e 1e 5974
	6) Désignation à titre intérimaire d'une directrice d'école sans classe	8e 1e 7984
	7) Désignations à titre intérimaire de maîtresses spéciales de religion catholique	8e 1e 3138/ 3411/3488
	8) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un maître spécial de religion catholique	8e 1e 3396
	9) Réaffectations à titre intérimaire de maîtres spéciaux d'éducation physique	8e 1e 3098/3099

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	10)Octroi d'une interruption de carrière à temps partiel (12p/semaine) à une maîtresse spéciale d'éducation physique	8e 1e 3522
	11)Octroi d'un congé pour prestations réduites (6p/semaine) à une maîtresse d'éducation physique	8e 1e 6364
	12)Ratification des services prestés par une institutrice maternelle	8e 1e 6083
	13)Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'instituteurs(trices) primaires 3520/3284/3475/3173/3160/3123/3349/3352/3435/3149/3233/3193/ 3120/3154/7508/3436/3351/7269/7985/3306/3232/3108/3172/3373/ 3199/3204/3292/3331/3350/3354	8e 1e
	14)Détachement auprès du CECP d'une institutrice primaire définitive pour l'année scolaire 05-06	8e 1e 8016
	15)Détachement auprès de la Promotion Sociale d'une institutrice primaire définitive pour l'année scolaire 05-06	8e 1e 7042
	16)Détachement auprès de la Communauté Française d'une institutrice primaire définitive	8e 1e 7786
	17)Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire	8e 1e 3077
	18)Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'un instituteur primaire définitif	8e 1e 5976
	19)Désignations à titre intérimaire de maîtres spéciaux d'éducation physique	8e 1e 3098/3358
	20)Octroi d'une interruption de carrière partielle à une maîtresse spéciale d'éducation physique définitive	8e 1e 6379
	21)Fixation des prestations des maîtres spéciaux d'éducation physique	8e 1e 1263

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
43	22) Mise en disponibilité partielle pour 12 périodes d'une maîtresse spéciale d'éducation physique	8e 1e 3099
	23) Mise en disponibilité totale pour 8 périodes d'un maître spécial d'éducation physique	8e 1e 3098
	24) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant de maîtresses spéciales de religion catholique	8e 1e 3138/ 3411/3488
	<u>ACADÉMIE DE MUSIQUE</u>	
43	a) Démission honorable de ses fonctions d'un professeur chargé de l'accompagnement.	8e/3e 7217
	b) Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de formation musicale et de piano.	8e/3e 3521
44	<u>ÉCOLE INDUSTRIELLE SUPÉRIEURE</u>	
	a) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux	8e 2e 8218
	b) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8538
	c) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8535
	d) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux	8e 2e 7865
	e) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 7931
	f) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8e 2e 8536
	g) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux	8e 2e 8542
h) Désignation à titre définitif, par changement d'affectation, d'un surveillant-éducateur à mi-temps	8e 2e 779	

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
45	i) Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles à un professeur de cours techniques	8e 2e 8210
	j) Désignation, par détachement de ses fonctions, d'un chargé de cours généraux	8e 2e 7865
	k) Désignation à titre définitif par changement d'affectation d'un chargé de cours techniques	8e 2e 7983
	l) Désignation d'un chargé de cours généraux à titre temporaire dans un emploi vacant	8e 2e 7983A
	<u>INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE – MONSFORMATIONS</u>	
	a) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux	8e 2e 8545
	b) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux	8e 2e 6281
	c) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8447
	d) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux	8e 2e 8384
	e) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux	8e 2e 8515
	f) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux	8e 2e 8547
	g) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8e 2e 8454
	h) Récapitulatif de prestations d'une chargée de cours techniques et de pratique professionnelle	8e 2e 7121
i) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 6009	

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	j) Récapitulatif de prestations d'un chef d'atelier et d'une chargée de cours techniques et de pratique professionnelle	8e 2e 6664
	k) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8448
	l) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8548
	m) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8e 2e 8457
	n) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8431
	o) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 7013
	p) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8e 2e 8549
	q) Rectificatif d'une délibération portant nomination à titre définitif d'une chargée de cours généraux (erreur matérielle dans l'article 1)	8e 2e 8218A

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 45 objets

En séance à Mons, le 7 décembre 2005

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président f.f.
Jean-Claude CARPENTIER

NB. Les Commissions du Conseil communal auront lieu aux jours et heures ci-après

MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2005

Commission du Logement, de la
Mobilité et de la Régie Foncière 18 heures 30

Commission de la Solidarité, des Affaires
Sociales, de la Famille et de la Jeunesse 19 heures

Commission de l'Action sociale (CPAS) 19 heures 30

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2005

Commission du Bourgmestre 18 heures

Commission de la Culture, du Tourisme et de
l'Économie 18 heures 30

Commission de l'Intérieur et de l'Éducation 19 heures

Commission des Sports et Fêtes 19 heures 30

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2005

Commission du Cadre de Vie. 18 heures

Commission du Budget, des Finances et de
l'Emploi 18 heures 30